



ZOOM SUR LES TENDANCES

CHANGEMENT DE VOIE SANS DIPLÔME, VOIE SANS ISSUE ? PERMÉABILITÉ ENTRE LE GYMNASÉ ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Dre Belinda Aeschlimann, Prof. Dr Jürg Schweriⁱ

23 avril 2024

L'entrée dans le degré secondaire II est liée au choix entre une formation professionnelle ou une formation générale. Les jeunes évoluent alors dans deux voies de formation distinctes. Passer de l'une à l'autre de ces voies comporte des obstacles. Quels défis concrets rencontrent les personnes qui ont déjà fréquenté le gymnase et qui l'ont soit quitté prématurément, soit terminé avec succès, lorsqu'elles s'engagent dans une formation professionnelle initiale ?

Résumé

- Les jeunes qui arrivent au degré secondaire II choisissent le plus souvent une formation professionnelle initiale ou la filière gymnasiale.
- En Suisse en moyenne, environ 8 % des personnes qui entrent au gymnase se réorientent en cours de route vers une autre filière. Près de 5 % passent du gymnase à la formation professionnelle. Les cantons présentant un taux de maturité élevé ont tendance à enregistrer davantage de réorientations vers la formation professionnelle initiale.
- Les personnes titulaires d'une maturité gymnasiale entrent relativement rarement dans la formation professionnelle initiale (< 1 %).
- Les parcours de formation prolongés par des réorientations peuvent être préjudiciables, car ils entraînent des coûts à la fois individuels et sociaux. Mais ils peuvent aussi être souhaités, car ils permettent des parcours d'apprentissage et de vie adaptés à chaque individu.
- La perméabilité horizontale au sens d'une prise en compte standardisée des acquis est actuellement limitée pour les réorientations à partir du gymnase (sans diplôme). Il existe déjà de nombreuses possibilités de transition pour les titulaires d'une maturité.
- La formation professionnelle initiale et le gymnase constituent des formations du degré secondaire II qui, bien qu'équivalentes, sont différentes. C'est pourquoi il est important, lors de la prise en compte des acquis de formation, de procéder à une pondération entre des allègements pertinents et la nécessité d'acquérir de manière régulière de nouvelles compétences de nature différente dans l'autre voie de formation.

ⁱ Nouvelle édition mise à jour et révisée du rapport « Zoom sur les tendances » : Aeschlimann, B. & Trede, I. (2019). Du gymnase à l'apprentissage ? Perméabilité entre la formation professionnelle initiale et le gymnase. Zoom sur les tendances OBS IFFP No 2. Zollikofen : Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP.

Choix de la formation au degré secondaire II

La formation professionnelle initiale et la filière gymnasiale sont les deux voies de formation les plus fréquemment empruntées au degré secondaire II (voir figure 1). La répartition des jeunes entre ces deux voies de formation est relativement stable depuis longtemps à l'échelle nationale. Toutefois, les taux de maturité varient fortement d'un canton à l'autre. Cela s'explique moins par des différences de performances des élèves en fin de scolarité que par des pratiques d'admission différentes d'un canton à l'autre (cf. CSRE, 2023, p. 162 et s.).

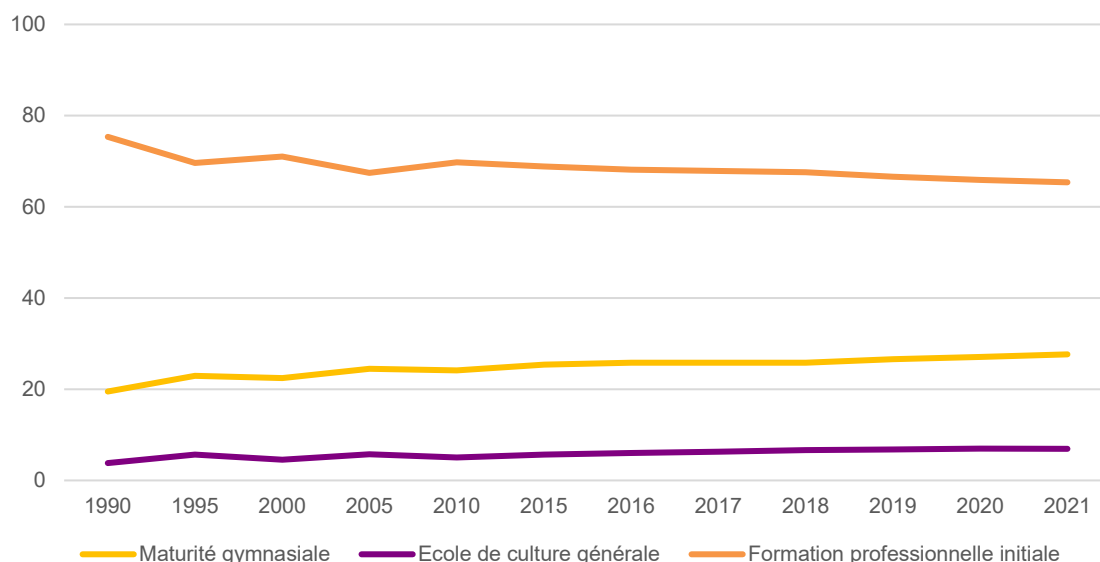


Figure 1 : Choix de formation au degré secondaire II de 1990/91 à 2021/22 (source : OFS 2023a, propre représentation)

Note : En % des élèves de moins de 20 ans en 1^{re} année d'une formation certifiante pluriannuelle

La formation professionnelle peut représenter une option de formation attrayante pour les élèves du gymnase qui se réorientent avant d'obtenir leur diplôme ou au contraire après avoir réussi leur maturité, raison pour laquelle la perméabilité entre les deux voies de formation devrait être organisée de manière optimale. Les chiffres montrent la fréquence de ces transitions à l'heure actuelle.

Chiffres sur les réorientations depuis le gymnase et après l'obtention du diplôme

Les personnes titulaires d'une maturité gymnasiale n'entrent que rarement dans une formation professionnelle initiale. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), seulement 0,39 % de toutes les personnes ayant obtenu leur maturité gymnasiale en 2017 ont effectué une transition vers une formation du degré secondaire II dans les 4,5 années qui ont suivi (OFS, 2023b). C'est probablement dû au fait que les offres d'apprentissage écourté (programmes « way-up ») n'existent que dans quelques professions (voir section : Formation professionnelle initiale écourtée pour les titulaires de la maturité gymnasiale).

En revanche, il est nettement plus fréquent que les élèves du gymnase quittent l'école sans certificat de maturité et entrent dans une formation professionnelle initiale (avec ou sans maturité professionnelle). Il est possible de déterminer à quelle fréquence cela se produit en suivant, dans les données longitudinales de l'OFS, le parcours de formation des jeunes qui sont entré-e-s dans le degré secondaire II une année donnée. La figure 2 montre la réussite scolaire des élèves entré-e-s dans le degré secondaire II en 2016 sur six ans.

Pour la cohorte représentée, le taux de réorientation cumulé est de 8,4 % en moyenne en Suisse (CFC de 3 et 4 ans, certificat d'école de culture générale et diplômes d'une école avec un programme suivi à l'étranger). Si l'on considère non seulement la cohorte représentée, mais aussi les cohortes précédentes, on constate que l'abandon prématuré du gymnase est un phénomène constant que l'on peut observer dans toute la Suisse et qui se concentre au niveau régional (OFS, 2016, 2023 ; CSRE, 2023).

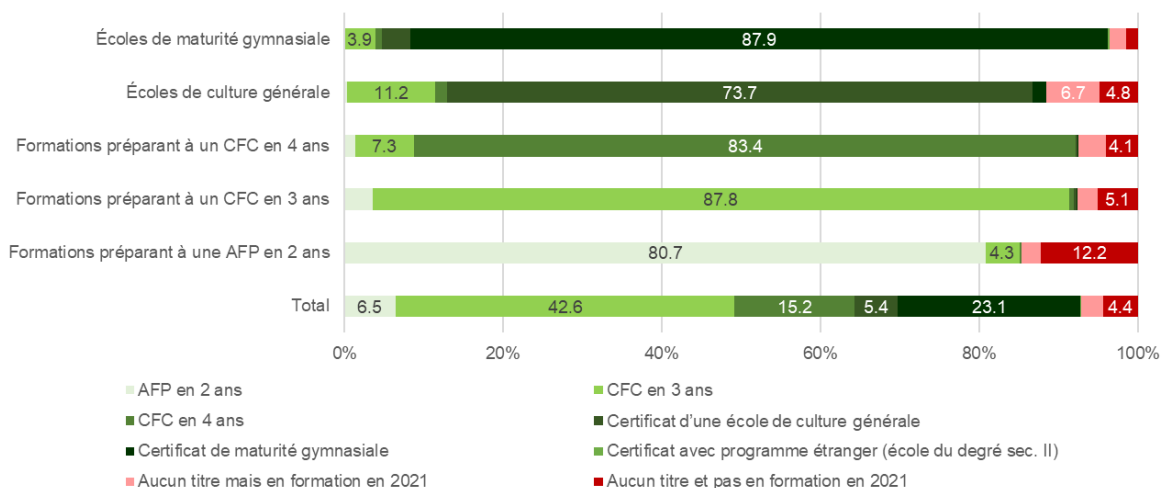


Figure 2 : Cohorte d'entrée 2016 au degré secondaire II : réussite à six ans selon le type de formation à l'entrée et celui du titre obtenu, en %, OFS (2023c), propre représentation. Aide à la lecture : Le type de formation indiqué du côté gauche de l'illustration correspond toujours à la voie de formation initiale.

La figure 2 montre également qu'au total 4,8 % des personnes qui sont entrées dans une école de maturité gymnasiale en 2016 ont obtenu jusqu'à six ans plus tard un CFC de 3 ou 4 ans comme premier diplôme du degré secondaire II. Ce chiffre devrait encore augmenter si l'on prolonge la période d'observation de deux années supplémentaires et si l'on suppose que les 2 % de chaque cohorte encore en formation obtiennent également majoritairement un CFC.

Il existe toutefois des différences considérables entre les cantons : alors que dans le canton de Zoug, par exemple, presque l'ensemble des élèves qui entrent en formation générale la terminent, dans le canton de Genève, environ 17 % passent à la formation professionnelle initiale (CSRE, 2023). Dans les cantons où le taux de maturité est élevé, davantage de jeunes accèdent manifestement au gymnase, dont le profil de compétences est adapté aux deux voies de formation et moins orienté vers les études de niveau haute école. Ces jeunes devraient donc aussi avoir une plus grande tendance à se réorienter, que ce soit en quittant le gymnase prématurément ou en ne poursuivant pas d'études supérieures après le gymnase, mais en choisissant la voie de la formation professionnelle.

Seulement 0,3 % de la cohorte d'entrée 2016 opte pour la voie opposée, passant d'une formation professionnelle initiale au gymnase. Le nombre de réorientations (sans diplôme régulier) dans les deux sens, aussi bien du gymnase vers la formation professionnelle initiale que l'inverse, reste assez stable dans le temps (OFS, 2016 ; OFS, 2023c). Cela signifie que chaque année, il faut clarifier pour environ 1000 jeunes comment leurs acquis de formation peuvent être pris en compte.



Dans l'ensemble, on constate que les réorientations provenant du gymnase (sans diplôme) vers une formation professionnelle initiale sont beaucoup plus fréquentes que les entrées dans la formation professionnelle initiale après l'obtention de la maturité.

Réorientations (non) souhaitées

Les réorientations d'une filière vers une autre peuvent être considérées comme positives ou négatives, selon le point de vue adopté. Dans une perspective axée sur les déficits, les périodes de formation plus longues sont inefficaces, car elles entraînent des coûts pour les individus et la société et retardent l'entrée sur le marché du travail, ce qui peut avoir un impact négatif sur la durée de l'emploi et le revenu. Pour les entreprises qui souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, cela signifie que des personnes manquent en tant que main-d'œuvre parce qu'elles restent plus longtemps en formation. En outre, les personnes qui ont suivi des parcours de formation plus longs et qui ont connu des échecs peuvent présenter une volonté d'apprendre et des performances réduites (Bremm, Racherbäumer & van Ackern, 2017).

Les réorientations peuvent également être considérées dans une perspective axée sur le développement et donc être évaluées positivement. C'est le cas lorsque la voie de l'apprentissage adaptée individuellement ne peut être trouvée que par tâtonnement et par une éventuelle correction. Les jeunes se trouvent précisément dans une phase de développement marquée par des changements décisifs de leur personnalité, y compris de leurs intérêts et de leurs points forts, de sorte que la voie de formation appropriée peut évoluer avec le temps. En conséquence, l'expérimentation d'alternatives et de voies de formation variées est considérée comme un enrichissement de la biographie professionnelle sous les mots clés « apprentissage tout au long de la vie » et « organisation individuelle de la vie ». De plus, certaines entreprises et personnes en formation peuvent également apprécier les compétences hybrides résultant d'une combinaison de formation générale (maturité gymnasiale) et de formation professionnelle.

Dans les deux perspectives, il s'agit de créer des possibilités de raccordement aussi adaptées que possible afin que les personnes souhaitant se réorienter puissent poursuivre leur parcours de formation de la manière la plus fluide possible. Toutefois, les avantages d'une plus grande perméabilité institutionnelle doivent être confrontés avec les éventuels inconvénients.

Parcours du gymnase vers une formation professionnelle initiale

Les possibilités existantes de passer du gymnase à la formation professionnelle sont examinées plus en détail ci-dessous. Nous allons montrer comment les acquis scolaires du gymnase peuvent être pris en compte dans la formation professionnelle initiale et quels sont les défis qui subsistent à cet égard. Nous abordons les points suivants :

- a. prise en compte des acquis du gymnase dans une formation professionnelle initiale avec maturité professionnelle en cas d'abandon prématuré du gymnase et
- b. possibilité de passer à la formation professionnelle initiale après avoir terminé avec succès le gymnase.



Prise en compte des acquis du gymnase dans la formation professionnelle initiale en cas d'abandon prématuré du gymnase

La question épineuse de la prise en compte des acquis du gymnase se pose particulièrement dans le cadre des formations professionnelles initiales avec maturité professionnelle (MP). Or, jusqu'à présent, les mêmes conditions s'appliquent pour les personnes qui ont quitté prématurément le gymnase que pour les jeunes qui finissent le degré secondaire I en ce qui concerne les recherches de places d'apprentissage (BIZ ZH, 2024). En d'autres termes, les élèves qui quittent prématurément le gymnase ne peuvent, en règle générale, faire valoir aucun acquisⁱⁱ pour la maturité professionnelle, indépendamment de l'année de leur abandon ou du statut de leur promotion. Le canton de Zurich a reconnu la nécessité d'agir dans ce domaine et a commandé une étude pilote en 2018. L'étude a comparé les plans d'études d'une série de gymnases avec le plan d'études cantonal pour la maturité professionnelle et est arrivée à la conclusion qu'« une prise en compte des acquis basée sur la comparaison des compétences spécifiques et des concrétisations décrites dans le plan d'études cantonal pour la maturité professionnelle avec les objectifs et les contenus des plans d'études des gymnases sélectionnés est problématique » (Salzmann & Tsandev, 2018). Une raison importante à cela est que les objectifs et les contenus des plans d'études des gymnases sont décrits de manière beaucoup moins détaillée dans l'ensemble que les compétences dans le plan d'études pour la maturité professionnelle. Les auteures de l'étude affirment donc que d'autres procédures, telles qu'une évaluation détaillée par des expertes et experts, devraient être envisagées pour la prise en compte des acquis. Selon Cortina (2003), le passage d'un type de formation à un autre ne fonctionne que « lorsqu'il n'y a pas ou peu de différences qualitatives dans les programmes des types d'écoles » (Cortina, 2003, p. 132, cité dans Kost, 2018, p. 31).

Cela laisse ouverte la question de savoir dans quelle mesure les programmes du gymnase et des écoles de maturité professionnelle sont qualitativement différents et si l'option de la prise en compte des acquis ne devrait pas être examinée de plus près en vue d'une perméabilité horizontale accrue. La prise en compte devrait toutefois tenir compte des différents moments et circonstances dans lesquels une réorientation peut avoir lieu (notamment le moment du départ du gymnase, le statut de la promotion dans la dernière classe fréquentée, l'année du redoublement).

Il serait en outre nécessaire d'examiner si une prise en compte standardisée des acquis serait également possible dans une formation professionnelle initiale sans MP, c'est-à-dire dans l'enseignement de la culture générale (ECG) ou, le cas échéant, dans l'enseignement des langues étrangères. Enfin, il faudrait également vérifier, en cas de résiliation du contrat d'apprentissage, s'il convient de prendre en compte au sein de la filière gymnasiale les acquis de la MP ou de l'école professionnelle.

Formation professionnelle initiale écourtée pour les titulaires de la maturité gymnasiale

Jusqu'à présent, les acquis du gymnase ne peuvent en règle générale être pris en compte dans une formation professionnelle initiale que si la personne a obtenu la maturité gymnasiale. Ce n'est qu'ensuite que les titulaires d'une maturité ont l'option de suivre une formation professionnelle initiale écourtée ou, en cas d'apprentissage régulier, d'être dispensé-e-s de

ⁱⁱ Dans le canton de Zurich, par exemple, le travail de maturité peut être pris en compte s'il a obtenu une note suffisante au moment de la réorientation.

l'enseignement général et de ses examens, comme c'est le cas dans canton de Berne (BIZ BE, 2024).

Dans le cadre d'une formation professionnelle écourtée, les jeunes adultes obtiennent le certificat fédéral de capacité (CFC) en deux ans au lieu de trois ou en trois ans au lieu de quatre, s'assurant ainsi une entrée dans le monde du travail et, avec la maturité gymnasiale, un accès direct à une haute école spécialisée (voir figure 3). En outre, le programme « way-up », lancé par l'association de branche SWISSMEM, permet même de suivre en deux ans une formation professionnelle initiale de quatre ans. Cette offre existe actuellement pour les professions suivantes : automaticien-ne, électronicien-ne, informaticien-ne, constructeur/trice, polymécanicien-ne et médiamaticien-ne. Dans certains cantons, l'apprentissage de dessinateur/trice peut en outre être écourté.



Figure 3 : Programme way-up

Le programme montre qu'il est déjà possible aujourd'hui de prendre en compte de manière standardisée les connaissances acquises au gymnase. Par rapport à l'Allemagne, la voie d'accès à la formation professionnelle initiale par le biais du gymnase (avec obtention de la maturité gymnasiale) est toutefois rarement utilisée actuellement (voir section : Chiffres sur les réorientations depuis le gymnase et après l'obtention du diplôme).

Les titulaires d'une maturité peuvent également entrer directement dans le monde professionnel. Dans les branches de l'économie, du commerce, de l'administration, des transports, du tourisme et de la sécurité, il existe des formations (le plus souvent « on the job ») qui conduisent à des diplômes certifiés par la branche – mais pas à un CFC ou à une formation professionnelle supérieure (Amt für Jugend und Berufsberatung Kanton Zürich, 2022). À notre connaissance, il n'existe actuellement aucun chiffre-clé à l'échelle nationale concernant ces possibilités offertes aux titulaires d'une maturité.

Il existe donc déjà de nombreuses possibilités d'accéder à la formation professionnelle après avoir obtenu une maturité gymnasiale. Il faudrait toutefois faire preuve d'une grande prudence pour augmenter encore la perméabilité entre ces deux voies. En effet, une plus grande perméabilité dans le système de formation comporte également le risque d'une diminution de l'attractivité pour certaines parties de la formation professionnelle initiale, à l'instar de l'Allemagne.

Exemple de l'Allemagne

Comme exemple de perméabilité élevée depuis la voie de formation générale vers celle de formation professionnelle, on peut citer l'Allemagne qui, avec 43 %, présente un taux de réussite au baccalauréat nettement plus élevé que la Suisse (Dionisius et al., 2023). Un nombre considérable de titulaires du baccalauréat s'engagent ensuite dans un apprentissage.



Selon l'Office fédéral de la statistique, près de 30 % des jeunes ayant conclu de nouveaux contrats d'apprentissage possèdent un baccalauréat (Destatis, 2023). Si un grand nombre de titulaires du baccalauréat s'orientent vers une formation professionnelle, cela peut entraîner des effets d'éviction. Les places d'apprentissage sont alors attribuées en priorité aux titulaires du baccalauréat dans certaines professions et entreprises, ce qui limite l'éventail des choix professionnels ainsi que le choix des places d'apprentissage pour les élèves n'ayant pas suivi de formation gymnasiale préalable. Dans certaines professions, le baccalauréat est aujourd'hui quasiment une condition essentielle pour obtenir une place d'apprentissage. Cela peut également avoir un impact sur la perception et la réputation des différentes professions enseignées.

Il est donc tout à fait courant en Allemagne d'obtenir deux diplômes de niveau secondaire II l'un après l'autre. Hartung et Wessling (2024) soulignent que, d'un point de vue économique, ces doubles diplômes peuvent représenter une forme de « sur-formation » qui pèse sur les ressources individuelles et institutionnelles. Les personnes concernées sont depuis longtemps dans le système éducatif, sans toutefois avoir obtenu un diplôme de degré tertiaire. La forte croissance (BIBB 2023, p. 190 et s.) des « filières d'études duales » en Allemagne au cours des dix dernières années suggère que ces longs parcours de formation sont parfois considérés comme un inconvénient : Dans différentes hautes écoles, les titulaires du baccalauréat peuvent obtenir simultanément un diplôme professionnel et un diplôme de niveau haute école dans le cadre des filières d'études duales. Une voie a ainsi été créée pour contourner la formation professionnelle classique et obtenir un diplôme professionnel via le gymnase et la haute école, en combinaison avec le baccalauréat. L'exemple de l'Allemagne montre donc qu'une plus grande perméabilité du gymnase vers le diplôme professionnel ne conduit pas nécessairement à un renforcement de la formation professionnelle duale.

Synthèse et perspectives

La formation professionnelle initiale et le gymnase sont équivalents en tant que formations du degré secondaire II, mais ils sont différents. Il en résulte que les passages entre les deux voies de formation ne sont pas faciles à réaliser. Les mesures institutionnelles telles que la prise en compte des acquis sont exigeantes et ne peuvent pas être appliquées de manière illimitée sans remettre en question l'altérité. Il faut donc trouver un équilibre entre des allègements raisonnables en cas de changement de voie et la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences de nature différente dans l'autre voie de formation.

Il n'est fondamentalement pas possible d'empêcher l'allongement des parcours de formation par la réorientation d'une filière vers une autre et il est important de pouvoir adapter les parcours individuels à l'évolution des besoins. Toutefois, lorsque les réorientations sont fréquentes ou systématiques et que leur coût est élevé, il convient d'examiner les moyens d'améliorer le choix de formation de manière à éviter les réorientations.

Une possibilité consiste à optimiser le processus d'orientation professionnelle au degré secondaire I. Il convient de renforcer et de généraliser la promotion de l'orientation professionnelle au degré secondaire I, à tous les niveaux de performance (y compris au niveau gymnasial), et y associer étroitement les parents. Le renforcement du corps enseignant dans son rôle de conseil en orientation professionnelle pourrait en outre avoir un effet de soutien. Il faudrait également accorder une plus grande importance à la promotion cohérente des compétences en matière de gestion de carrière. Elle est pour l'instant réservée aux élèves du gymnase selon le nouveau règlement de reconnaissance de la maturité, mais devrait être



enseignée dès l'école primaire. En outre, il est nécessaire d'examiner des instruments qui soutiennent encore mieux la sélection et l'adéquation lors de l'entrée au degré secondaire II. L'enseignement du choix professionnel est fortement axé sur les intérêts et les aspirations. L'orientation vers l'individu est certes fondamentalement appropriée, mais les intérêts et les aspirations sont également fortement influencés par l'origine, c'est-à-dire par le foyer parental, ainsi que par l'entourage. Il est donc important de présenter également des voies alternatives ainsi que des facteurs économiques tels que la situation générale sur le marché du travail.

Comme la voie vers la formation professionnelle n'est généralement pas écourtée pour les anciennes gymnasiennes et les anciens gymnasiens non titulaires d'une maturité, il faudrait examiner si une prise en compte des connaissances acquises au gymnase dans une formation professionnelle initiale avec ou sans maturité professionnelle devrait être possible à l'avenir. Une condition préalable serait d'orienter les plans de formation et les plans d'études des gymnases et des écoles de maturité professionnelles de manière cohérente vers les compétences et de concevoir les programmes de manière à pouvoir fixer des possibilités de prise en compte des acquis afin d'identifier ce qui a été appris et d'ancrer les contenus correspondants dans la formation en question (Hemkes, 2019).

En outre, certaines questions actuelles de politique en matière de formation doivent être considérées notamment sous l'angle de la perméabilité. Ainsi, l'admission au gymnase varie actuellement fortement d'un canton à l'autre. Les données montrent que les réorientations sont plus fréquentes là où davantage de jeunes fréquentent l'école secondaire supérieure (CSRE, 2023). L'harmonisation des admissions au gymnase entraînerait donc probablement aussi une harmonisation des taux de réorientation. Pour des raisons d'équité des chances, il convient de réfléchir en profondeur à la question de savoir si la répartition des élèves en niveaux de performance au degré secondaire I est peut-être trop précoce. Une répartition et une sélection précoces contribuent à ce que les parcours de formation sont déjà définis et éventuellement limités à un stade où les souhaits professionnels ne sont pas encore consolidés et où l'éventail des choix professionnels devrait rester ouvert.



Bibliographie

Amt für Jugend und Berufsberatung Kanton Zürich (2022). Wirtschaftsausbildungen nach der Maturität. Alternativen zum Hochschulstudium. Disponible sur : https://www.zh.ch/content/dam/zhweb/bilder-dokumente/themen/bildung/berufs-studien-laufbahnberatung/studienberatung/hilfe-bei-der-studienwahl/wirtschaftsausbildungen_nach_maturitaet.pdf (01.03.2024)

OFS (2016). Transitions et parcours dans le degré secondaire II : Graphiques et tableaux. Disponible sur : <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/1680611/master> (02.03.2024).

OFS (2023a). Choix de la formation au degré secondaire II. 1990/91 – 1917/18. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/degre-formation/secii/choix-formation-secii.html> (06.03.2024).

OFS (2023b). Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/transitions-parcours-domaine-formation.assetdetail.28066976.html> (18.03.2024)

OFS (2023c). Transitions et parcours dans le degré secondaire II. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/transitions-parcours-domaine-formation/secondaire-II.html> (01.03.2024)

BIBB (2023). Datenreport zum Berufsbildungsbericht 2023. Informationen und Analysen zur Entwicklung der beruflichen Bildung. Disponible sur : https://www.bibb.de/dokumente/pdf/bibb_datenreport_2023_korr_11102023.pdf (12.03.2024).

Bildungsdirektion Kanton Zürich [BIZ ZH] (2024). Gymnasium abbrechen – wie weiter? Disponible sur : https://www.zh.ch/content/dam/zhweb/bilder-dokumente/organisation/bildungsdirektion/ajb/biz/formulare-und-merkblaetter/gymnasium_abbrechen.pdf (18.03.2024).

BIZ BE (2024). Möglichkeiten nach der Mittelschule. Die verkürzte Lehre. Disponible sur : <https://www.biz.bkd.be.ch/s025-verkuerzte-lehre> (15.03.2024).

Bremm, N., Racherbäumer, K., & van Ackeren, I. (2017). Bildungsgerechtigkeit als Ausgangspunkt und Ziel einer inklusiven und ungleichheitsreflexiven Schul- und Unterrichtsentwicklung. Eine theoretische und empirische Fundierung im Kontext von Forschung in sozial deprivierter Lage. In B. Lütje-Klose, S. Miller, S. Schwab, B. Streese (éd.), *Inklusion: Profile für Schule und Unterricht in Deutschland, Österreich und der Schweiz*, 57-74. Münster: Waxmann.

Destatis (2023). Schulische Vorbildung der Auszubildenden bei neu abgeschlossenen Ausbildungsverträgen. Disponible sur : https://www.destatis.de/DE/Presse/Pressemitteilungen/Zahl-der-Woche/2023/PD23_30_p002.html (01.03.2024)

Dionisius, R., Illiger, A., Kriesi, I., Neumann, J., Müller, M. (2023). Der Trend zu höheren Bildungsabschlüssen: Deutschland und die Schweiz im Vergleich. BIBB Fachbeiträge zur beruflichen Bildung. Bonn: Bundesinstitut für Berufsbildung.

Hartung, A., & Wessling, K. (2024). Discouraged and hedged – why students enter VET after obtaining university eligibility. *Journal of Vocational Education & Training*. <https://doi.org/10.1080/13636820.2024.2307536>

Hemkes, B. (2019). Angebote der Berufsbildung für Studienaussteigende. *BWP – Berufsbildung in Wissenschaft und Praxis*, 5, 43-47.

Kost, J. (2018). Erreichte und verpasste Anschlüsse – Zur Durchlässigkeit der Schweizer Sekundarstufe II. In K. Jenewein, M. Friese & G. Spöttl (Hrsg.), *collection Berufsbildung, Arbeit & Innovation*, vol. 47. Bielefeld: W. Bertelsmann Verlag.

Salzmann, P. & Tsandev, E. (2018). Standardisierung der Anrechnung von Bildungsleistungen im Kanton Zürich. Schlussbericht Projekt B. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung

CSRE (2023). *L'éducation en Suisse - rapport 2023* Aarau: Schweizerische Koordinationsstelle für Bildungsforschung.



Proposition de citation :

Aeschlimann, B. & Schweri, J. (2024). Changement de voie sans diplôme, voie sans issue ? Perméabilité entre le gymnase et la formation professionnelle initiale. OBS HEFP Zoom sur les tendances. Zollikofen : Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Observatoire suisse de
la formation professionnelle OBS HEFP

Haute école fédérale en
formation professionnelle HEFP

Kirchlindachstrasse 79
CH-3052 Zollikofen
+41 58 458 27 00
obs@hefp.swiss
www.hefp.swiss/obs